



Syndicat des
Employés de la
Société Immobilière du
Québec

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Québec, le 4 avril 2012

DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Les 29 février, 1^{er} et 2 mars dernier, Sylvain Beaulieu et Steeve Cimon ont suivi une formation afin de devenir des délégués sociaux au sein de notre syndicat.

En quoi consiste le travail de délégué social ?

C'est un collègue de travail proche des travailleurs et des travailleuses, favorisant l'entraide et la solidarité en milieu de travail. Ce qui fait la force de l'intervention d'entraide des délégués sociaux, c'est d'abord leur capacité d'écoute dans le cadre de rencontres personnelles, contribuant à développer un climat de confiance, offrant un soutien quotidien. C'est aussi le développement des aspects préventifs «à la source» touchant les problèmes de qualité de vie au travail. Il arrive aussi que les délégués sociaux fassent du travail de référence en faisant appel aux ressources de milieu (externes ou internes). De même, l'intervention de crise est pratiquée par plusieurs d'entre eux (suicide ou conflits en milieu de travail, licenciement collectif, mise à pied massive, etc.) Cette pratique d'entraide permet à la longue, un milieu de rapports plus humains. ¹

Si vous vous sentez interpellé par ce réseau d'entraide, communiquez avec votre syndicat.

Nous félicitons Steeve et Sylvain, ils sauront apporter de l'aide dans leurs milieux de travail.

VOTRE EXÉCUTIF

André Bleau
Serge Genest
Denis Petitclerc
Jacques Thériault
Michèle Vézina

1 – Site FTQ - éducation